

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran

L'an Deux Mille Vingt Cinq, le 9 décembre à 20 heures,
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yohann TRANCHANT à Cusy

Nombre de délégués titulaires en exercice : 19

Nombre de délégués titulaires présents : 12

Nombre de délégués suppléants présents et votant, remplaçant un délégué titulaire absent : 2

Nombre de délégués suppléants présents non-votants : 1

Nombre de pouvoir : 1

Date d'envoi de la convocation : le 28 novembre 2025

Titulaires présents :

Eric CHASSAGNE, Serge DEPLANTE, Yohann TRANCHANT, Francis VAUJANY

Agnès BARILLIER, Roland DUBOIS, Patricia MERMOZ, Françoise MUGNIER

Vincent BOULNOIS, Eric DELHOMMEAUX, Hervé FERROUD-PLATTET, M. Daniel ROCHAIX

Titulaires absents :

Alexis BUTTIN, Martine VIBERT, Jean-François BRAISSAND, David DUBOSSON, Gilles REY,
Jean-Pierre FRESCOZ, Max JOLY

Suppléants présents prenant part aux votes : Sylvain BISTON, Marc FOLLIET

Suppléants présents ne prenant pas part aux votes : André VUACHET

Pouvoirs : Jean-Pierre FRESCOZ donne pouvoir à M. Hervé FERROUD-PLATTET

Mme Agnès BARILLIER a été élue secrétaire de séance.

Réf : D_D_001_25

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU RMC **POUR LES MISSIONS D'ANIMATION 2026**

En 2026, le SMIAC poursuivra ses missions d'animation au titre de la compétence GEMAPI, sur la préservation de la ressource en eau, la restauration des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Les agents assureront la gestion au quotidien, la mise en place et le suivi des actions suivantes :

- Mise en œuvre de la campagne 2026 de l'observatoire de la qualité ;
- Mise en œuvre d'un suivi hydrométrique notamment en période d'étiage ;
- Finalisation du projet de territoire pour la gestion de l'eau (PGTE) ;
- Animation et mise en œuvre du plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH) ;
- Lancement des travaux de renaturation des îles du Chéran ;
- Elaboration d'une stratégie sur les systèmes d'endiguement suite aux études de danger réalisées
- Elaboration d'un programme pluriannuel 2027-2029 ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage et appui technique auprès des riverains ;
- Valorisation des réalisations, communication et sensibilisation (notamment sur le volet quantitatif comme inscrit dans le PTGE) ;

- Animation des instances su syndicat (Bureau, Comités syndicaux, ...);
- Suivi des démarches et participation aux instances des partenaires et acteurs du bassin.

Le coût prévisionnel de ces missions réalisées par l'équipe technique (directrice opérationnelle et les trois chargés de missions) pour l'année 2026, est de 224 000 €. L'Agence de l'Eau RMC accompagne financièrement certaines des missions réalisées par les agents des structures GEMAPI, une aide peut donc lui être demandée.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses éligibles aux aides de l'Agence de l'eau (montants TTC)		
Traitements et Charges (4 agents) :		160 000 €
- dont volet « Ressource » 60 000 €
- dont volet « Milieux »		100 000 €
Autres frais (forfait de 30%)		48 000 €
TOTAL :		208 000 €
Recettes		
	Participation	Montant
Agence de l'Eau RMC	70% sur volet « Ressource » 50% sur volet « Milieux »	119 600 €
SMIAC	30% sur volet « Ressource » 50% sur volet « Milieux »	88 400 €
TOTAL :	100 %	208 000 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

DECIDE

DE VALIDER le plan de financement tel que mentionné ci-dessus,

D'AUTORISER le Président à solliciter l'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau RMC et de tout partenaire potentiel et à signer l'ensemble des documents nécessaires.

Votants	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Président,
Yohann TRANCHANT

La secrétaire de séance
Agnès BARILLIER